

EB39.R25 Etude des critères appliqués dans les différents pays pour déterminer l'équivalence des diplômes de médecine

Le Conseil exécutif,

Vu la résolution WHA19.53; et

Ayant examiné le rapport préliminaire du Directeur général sur l'étude des critères appliqués dans les différents pays pour déterminer l'équivalence des diplômes de médecine,

1. NOTE avec satisfaction les renseignements fournis par le Directeur général;
2. PRIE le Directeur général de poursuivre son étude en tenant compte des observations et suggestions présentées au cours des débats du Conseil, et de présenter un nouveau rapport à la Vingtième Assemblée mondiale de la Santé.